

Reconnaissance à saint Antoine. *Une abonée.*—QUÉBEC. Faveur temporelle obtenue à charge de continuation. Offrande : \$10 pour les pauvres. XXX.—SOMERSET. Faveur obtenue. \$1.00 pour les pauvres. *Abonée.*—THETFORD MINES. Faveur obtenue. \$5.00 pour les pauvres. *J.-H. L.*—CHICOUTIMI. Objet retrouvé. *F. G.*—MONTREAL. Faveur signalée obtenue. *S. Lapointe.*—MALBAIE. Après avoir promis une neuvaine, une aumône et insertion dans le "Messager", j'ai obtenu une faveur temporelle qui me semblait impossible. *Une abonée.*—VICTORIAVILLE. Grâce à saint Antoine, j'ai réussi à placer mes deux enfants pour l'année, et j'ai obtenu aussi une autre faveur. J'ai une confiance sans bornes à ce bon Saint. *Dme G.*—QUÉBEC. J'ai une si grande confiance à saint Antoine que je lui confie toutes mes causes, et je m'en trouve admirablement bien. *L'abbé R.*—LEWISTON. N'ayant pas d'ouvrage, et après avoir invoqué saint Antoine, avec la promesse de faire insérer dans le "Messager", je viens de trouver un bon emploi après deux jours. *Un aboné.*—SAINT-F.-X. DE BROMPTON. Étant malade à l'Hôtel-Dieu de Lévis, je me suis adressé à saint Antoine de Padoue par deux neuvaines consécutives en son honneur. Aussitôt j'ai ressenti sa bienfaisante protection. Il m'a obtenu des grâces spirituelles et des faveurs temporelles signalées, pour lesquelles je le remercie de grand cœur. Aussi je me suis empressé de lui payer les quelques pains promis pour les pauvres. Gloire à saint Antoine de Padoue! *Frs Desrosiers, Pte.*

BAIE SAINT-PAUL (Charlevoix).—Guérison obtenue en août dernier.

M. E. L., de la Baie Saint-Paul, pris de pleurésie très grave, se sentit tout à coup attaqué d'une autre maladie qui mettait ses jours en grand danger si elle persévérait, et lui causait des douleurs atroces.

Une opération douloureuse ne fit que le soulager un peu, et les souffrances revinrent bientôt aussi insupportables qu'auparavant.